RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

greta LIMOUSIN

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES



Habilitation électrique H1 H2 HC

Formation Initiale / Recyclage

OBJECTIFS

- Permettre à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique en adéquation avec l'activité de l'agent.
- Effectuer une analyse préalable à l'intervention.
- Avoir un comportement adapté en fonction des risques électriques.

PRÉ-REQUIS / CONDITIONS

- Personnel électricien, devant effectuer des travaux d'ordre électrique dans les locaux d'accès réservés
- Pas de prérequis pour la formation initiale
- Posséder un titre d'habilitation de même niveau de moins de 3 ans pour le recyclage

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.

Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- *Sessions de formation exclusivement sur le site de l'entreprise*

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Habilitation électrique H1 H2 HC

Formation Initiale / Recyclage

Durée

- Formation initiale : 21 h à 28 h selon titre
- Recyclage : 10 h 30

Validation / Modalités d'évaluation

- Titre d'habilitation et avis après formation

Modalités de formation

- Apport théorique et mises en situations pratiques

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel

Tarif de référence*

- Nous consulter

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

Présentation de la procédure d'habilitation selon les prescriptions de la norme NF C 18-510 A2 en relation avec les domaines de tension.

Notions élémentaires d'électricité.

Les opérations en Basse Tension.

Module technique HTA :

- Structure et principe de fonctionnement des ouvrages et installations électriques.
- Les fonctions des matériels électriques des postes.
- Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
- Les différents types de postes.
- Principes de verrouillages et inter-verrouillage.
- Fonctions des matériels et des équipements de protection collective.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites.
- Les différents travaux hors tension avec ou sans le voisinage.
- Rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites.
- Les prescriptions d'exécution des travaux.
- La documentation réglementaire.
- Les instructions de sécurité.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
- Informations et documentation à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
- Les opérations de consignation et la documentation associée.
- Description d'un régime de réquisition.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Entretien individuel
- Dossier de candidature
- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter